**SWISS VOLLEY REGION GENEVE (SVRG)**

**22e CHAMPIONNAT GENEVOIS CORPORATIF**

**Dimanche 22 janvier 2023 – Salle Henry-Dunant**

**BULLETIN D'INSCRIPTION D'EQUIPE**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom de l'entreprise : |  |  |
| Nom et prénom du responsable : |  |  |
| Adresse postale : |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| Téléphone professionnel : |  |  |
| Téléphone portable : |  |  |
| Courriel : |  |  |
| Catégorie de jeu : |  |  |

- Masculin (les dames sont bien entendu admises)   
- Mixte (avec en permanence au moins trois dames sur le terrain).

**Inscription** : Le prix d'inscription est de **Fr. 100.-** par équipe. Les inscriptions doivent se payer par virement sur le compte UBS, IBAN CH91 0027 9279 D411 5825 0.

Une quittance sera remise pour chaque inscription à l’arrivée à la salle.

La liste des joueurs que vous trouverez en dernière page peut être envoyée avec l’inscription ou apportée sur place avant le début du tournoi.

L'inscription est ferme et définitive. En cas d'absence non annoncée au plus tard 72 heures avant le début de la compétition, les frais restent acquis à l’organisateur.

Le délai d'inscription est le **7 janvier 2023**.

Le présent bulletin est à renvoyer par courriel à **competitions@svrge.ch**

**Buvette / Repas :**

Un bar avec restauration rapide est ouvert à tous, participants, spectateurs, familles, durant toute la durée du tournoi, de 8h jusqu'à 18h.

À midi, une pause est prévue pendant laquelle le **menu** suivant sera servi :

**Salade-Poulet-Légumes-Pommes de terre-Fruit** au prix de **Fr. 15.- par personne**.

Le dernier délai pour la commande de repas est le **13 janvier 2023**.

Le paiement s’effectuera directement auprès du responsable de la buvette.

**SWISS VOLLEY REGION GENEVE (SVRG)**

**22e CHAMPIONNAT GENEVOIS CORPORATIF**

**Dimanche 22 janvier 2023 – Salle Henry-Dunant**

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

**Adresse :**

Salle Omnisports Henry-Dunant, avenue Edmond-Vaucher 20, Genève

(à deux pas du carrefour du Bouchet).   
  
**Horaire :**   
Les rencontres débutent à 9h. La salle sera ouverte (tout comme la buvette) dès 8h et les terrains seront prêts dès 8h15 environ pour l'échauffement. Les ballons d’échauffement et de match seront disponibles sur place. Nous recommandons donc aux équipes de ne pas apporter eux-mêmes de ballons. La finale aura lieu vers 16h environ et sera suivie de la remise des prix.   
  
**Admission :**   
Des vestiaires sont à disposition des équipes. Il est recommandé de ne pas y laisser de valeurs, les organisateurs ne pouvant être tenus pour responsables en cas de disparition.   
Le public est bien entendu admis librement et gratuitement. L'accès aux salles de gymnastique ne peut toutefois se faire qu'avec des chaussures de gymnastique propres.

Par ailleurs, la salle, la buvette, les vestiaires et l'ensemble du périmètre sont des zones exclusivement non-fumeur.   
  
**Prix :**   
Le vainqueur de chaque catégorie reçoit le **Trophée SVRGe** lors de la remise des prix. Ce trophée est remis en jeu chaque année et restera acquis à la première entreprise à la remporter trois fois, pas forcément d'affilée.  
  
Chaque équipe **amène un cadeau** (Goodies) ou un lot de cadeaux destinés à une autre équipe du tournoi, sous forme de soit un cadeau d'équipe, soit un cadeau par membre d'équipe (12 pièces en cas d’objets individuels), pour garnir la planche de prix. Le but est de faire connaître son entreprise ou groupement des autres participants   
  
Les détenteurs des trophées sont :

* Union Banquaire Privée - (masculin),
* PVI (mixtes).

**Assurance :**   
Les organisateurs ont pris des mesures de premier secours minimales pour les cas de petits problèmes. Il incombe toutefois à chaque participant d'être au bénéfice d'une assurance accident, l'organisateur déclinant toute responsabilité en cas d'accident.   
  
**Formule :**   
La formule du tournoi est décidée en fonction du nombre d'inscrits. Généralement toutes les équipes sont opposées entre elles sur l'ensemble de la journée de manière à déterminer un classement complet et cohérent. 

Les matches sont arbitrés par les équipes elles-mêmes.

**SWISS VOLLEY REGION GENEVE (SVRG)**

**22e CHAMPIONNAT GENEVOIS CORPORATIF**

**Dimanche 22 janvier 2023 – Salle Henry-Dunant**

**LISTE D'EQUIPE**

*Cette liste doit être transmise à l’organisateur le jour du tournoi !*

Les joueurs de chaque équipe doivent travailler ou être sous contrat avec l'entreprise qu'elles représentent. Toutefois, chaque équipe a le droit de se renforcer avec max. deux joueurs/joueuses non-membres de l'entreprise. Ces joueurs en renfort doivent être mentionnés comme tels sur la feuille d’inscription au moyen d’un astérisque devant leur nom de famille. Les parents directs (conjoint, enfant) du personnel sont comptés comme membres de l'entreprise.   
  
Chaque équipe a le droit d'inscrire au maximum 12 joueurs. Les joueurs détenteurs de licences validées en ligue nationale (A, B ou 1LN) pour la saison en cours n'ont pas le droit de participer au tournoi, à l’exception des joueurs ou joueuses âgés de plus de 40 ans.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom de l'équipe (entreprise) : |  |  |
| Nom et prénom du responsable : |  |  |
| 1. Nom : |  |  |
| 1. Nom : |  |  |
| 1. Nom : |  |  |
| 1. Nom : |  |  |
| 1. Nom : |  |  |
| 1. Nom : |  |  |
| 1. Nom : |  |  |
| 1. Nom : |  |  |
| 1. Nom : |  |  |
| 1. Nom : |  |  |
| 1. Nom : |  |  |
| 1. Nom : |  |  |